



## COMMUNICATION MUNICIPALE

### Déchetterie intercommunale de La Reculanne Déchets verts

#### ***Aux habitants de Croy, Romainmôtier-Envy et La Praz***

Chers habitants,

Les administrations communales de Croy, Romainmôtier-Envy et La Praz souhaitent vous informer des modifications concernant le dépôt des déchets verts à la déchetterie intercommunale de La Reculanne.

#### **Travaux de réfection de la zone des déchets verts**

Durant l'été 2024, l'accès aux déchets verts a été temporairement suspendu pour permettre des travaux de remise en état de la zone. Ces travaux ont consisté à ajouter du tout-venant afin de stabiliser le sol et à broyer les déchets accumulés. L'objectif est de rendre l'espace plus fonctionnel et d'améliorer la gestion des déchets verts.

#### **Nouvelle organisation des dépôts**

Avec la réouverture de la zone, il est essentiel que chacun respecte les consignes pour une meilleure utilisation de l'espace. Nous vous prions de déposer vos déchets verts au fond de la zone dédiée, afin de faciliter l'accès pour tous et éviter les dépôts désordonnés.

#### **Horaires d'ouverture supplémentaires spécifiques pour le dépôt des déchets verts (test)**

À partir du samedi 5 octobre 2024, une période de test sera mise en place, pendant laquelle la déchetterie sera ouverte uniquement pour le dépôt des déchets verts aux horaires suivants :

- Samedi : de 15h30 à 16h30

#### **Rappel des horaires d'ouverture habituels de la déchetterie**

La déchetterie est ouverte pour tous types de déchets, y compris les déchets verts, selon les horaires suivants :

- Mercredi de 15h00 à 16h30
- Samedi de 09h30 à 11h00

#### **Rappel concernant les encombrants**

Le dépôt des sacs poubelles noires n'est pas autorisé dans la déchetterie.

Seuls les déchets encombrants sont acceptés dans la benne « encombrants ». Est considéré comme encombrant TOUT ce qui n'entre pas dans un sac de 110 L.

#### **Remerciements**

Nous tenons à remercier la population pour sa compréhension pendant les travaux et pour sa collaboration avec ces nouvelles mesures. Une gestion ordonnée et respectueuse de la déchetterie est essentielle pour préserver cet espace.

Pour toute question ou demande complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'administration communale de votre village.

Avec nos salutations les meilleures,

L'administration communale de Croy, Romainmôtier-Envy et La Praz